TRAVAUX
QUAI DE JEMMAPES

Quoi ?
Reconfiguration du partage de l'espace public et du paysage le long du canal Saint-Martin, en élargissant et végétalisant les trottoirs grâce à la création de vélorues.

Où ?
Quai de Jemmapes entre la rue de la Grange-aux-Belles et la rue Bichat.

Quand ?
Chantier en 2 grandes phases
- Phase 1 : fermeture de la rue de la Grange-aux-Belles du 20 au 23 novembre ;
- Phase 2 : Fermeture du quai de Jemmapes entre la rue Bichat et la rue de la Grange-aux-Belles du 24 novembre au 18 décembre 2026.

Comment ?
Création de vélorues et élargissement des trottoirs pour améliorer les mobilités actives :
- Élargissement des trottoirs et calibrage de la chaussée à 5 mètres pour permettre un meilleur partage de l'espace public ;
- Création d'une vélorue ;
- Création de stationnements pour les personnes à mobilité réduite et les vélos et aménagement de zones de livraison.



Perspective de l'aménagement (Crédits : CL Design)

Les impacts :

Pendant la durée des travaux :

- Maintien des flux piétons côtés façade et jardin sur une largeur de 1,5 mètre ;
- Adaptation des feux tricolores aux nouveaux aménagements ;
- Barriérage ordonné des emprises de chantier.

Pendant la phase 2, du 24 novembre au 18 décembre :

- Fermeture à la circulation (sauf véhicules de secours) du quai de Jemmapes entre les rues de la Grange-aux-Belles et Bichat ;
- Déviation des véhicules par les rues de la Grange-aux-Belles et Bichat ;
- Déviation des flux vélos sur le quai de Valmy.

Contacts

RÉALISATION
VILLE DE PARIS
DIRECTION DE LA VOIRIE ET DES DÉPLACEMENTS
SERVICE DES AMÉNAGEMENTS ET DES GRANDS PROJETS
121 AVENUE DE FRANCE, PARIS 13ÈME

ENTREPRISES
FAYOLLE / CITEOS / JEAN LEFEBVRE / SETHA / AXIMUM

Plus d'infos sur paris.fr/chantiers et au 3975* *COÛT D'UN APPEL LOCAL

Conception et impression : Ville de Paris